



**LES JEUNES
IHEDN**

[EN CLAIR]

LE COMMANDEMENT DE L'ESPACE OU L'ÉLÉVATION DU SPATIAL AU RANG STRATÉGIQUE



Par Kimberley Merlet

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.

À PROPOS DE L'ARTICLE

Cet article analyse la création du Commandement de l'Espace en 2019 non comme une simple évolution institutionnelle, mais comme le révélateur d'une transformation stratégique plus profonde. À mesure que les capacités satellitaires deviennent indispensables à la conduite des opérations militaires, l'espace extra-atmosphérique s'impose comme un milieu de confrontation à part entière, marqué par des vulnérabilités croissantes et des formes de conflictualité hybrides. Dans ce contexte, le Commandement de l'Espace incarne le passage d'une logique capacitaire à une logique pleinement opérationnelle et stratégique, en cohérence avec l'évolution doctrinale multi-milieux multi-champs et la reconnaissance officielle de l'espace comme domaine contesté. Toutefois, dans un environnement marqué par la compétition globale et la montée en puissance des constellations massives, la question de l'échelle pertinente de la puissance spatiale, notamment européenne, demeure ouverte.

| 3

À PROPOS DES L'AUTEUR



Kimberley Merlet est spécialisée dans l'analyse des enjeux de défense et de sécurité spatiale. Titulaire d'un master en philosophie et d'un mastère spécialisé en défense et sécurité de l'espace, elle s'intéresse aux implications stratégiques des technologies émergentes.

Depuis les débuts de l'ère spatiale, les capacités orbitales ont été conçues comme des instruments de puissance. Développées dans un contexte de rivalité stratégique, elles ont d'emblée servi le renseignement, la dissuasion et la conduite des opérations militaires. Ce qui évolue aujourd'hui n'est pas leur importance stratégique, mais la place qu'elles occupent dans l'architecture de la conflictualité contemporaine. D'appui déterminant, l'espace extra-atmosphérique tend à s'imposer comme un milieu de confrontation à part entière. Les conflits contemporains ont progressivement mis en lumière la dépendance croissante des forces armées aux capacités spatiales, qu'il s'agisse de communication, de navigation, ou de renseignement. Pourtant, si cette centralité apparaît aujourd'hui évidente, elle ne constitue pas une rupture soudaine mais l'aboutissement d'une évolution plus profonde. La création en 2019 du Commandement de l'Espace (CDE)¹ s'inscrit dans ce mouvement. Loin d'être seulement une adaptation institutionnelle technique, elle révèle en réalité une transformation plus large, celle de l'élévation du spatial au rang de champ de confrontation structurant, et l'intégration de cette réalité dans la doctrine militaire française². À travers le CDE, la France ne crée pas une capacité nouvelle ; elle reconnaît officiellement que l'espace est désormais reconnu comme un milieu opérationnel contesté, dont la maîtrise conditionne l'autonomie stratégique. Comprendre ce que révèle la création du CDE suppose d'abord de mesurer l'évolution du rôle des capacités spatiales dans la conduite des opérations contemporaines, puis d'analyser la manière dont leur centralité et leur vulnérabilité redéfinissent les cadres doctrinaux et stratégiques. Ce n'est qu'à la lumière de cette dynamique que la création d'un commandement dédié apparaît comme l'expression institutionnelle d'une inflexion stratégique plus large.

¹ « Le Commandement de l'Espace ». *Ministère des Armées*, 2019.

² « Stratégie spatiale de défense ». *Ministère des Armées*, 2019.

Du soutien opérationnel au champ de confrontation

Dès les premières décennies de l'ère spatiale, les capacités satellitaires ont constitué un levier stratégique majeur. Les satellites d'observation ont profondément modifié les rapports de puissance en permettant une surveillance à distance des capacités adverses, réduisant l'incertitude stratégique et contribuant à la stabilisation des équilibres de dissuasion nucléaire durant la guerre froide. Dès lors, l'espace extra-atmosphérique ne se limitait plus au soutien des opérations militaires ; il participait déjà à la conduite de la stratégie internationale en offrant un avantage informationnel décisif. La maîtrise de l'information devenait ainsi un instrument de pression, de crédibilité et de contrôle.

Au fil des décennies, ces capacités ont connu un développement exponentiel. Qu'il s'agisse du renseignement, des télécommunications, de la navigation ou de la synchronisation des systèmes d'armes, leur intégration progressive dans les architectures militaires les a rendues indispensables à la conduite des opérations contemporaines. Les premiers jours de la guerre en Ukraine en ont fourni une illustration brutale lorsque la Russie a lancé une cyberattaque contre le réseau KA-SAT³ de Viasat rendant des modems inopérants et perturbant des communications en Ukraine comme en Europe. L'épisode a rappelé une réalité désormais centrale, selon laquelle tout avantage stratégique tend, par nature, à devenir une cible. Dès lors, l'espace extra-atmosphérique ne peut plus être envisagé comme un simple multiplicateur de force ; il s'impose désormais comme un champ de confrontation à part entière.

³ « KA-SAT Network Cyber Attack Overview ». *Viasat*, 2022.

L'exception française

Dès la seconde moitié du XXe siècle, avec la création du Centre national d'études spatiales en 1961 puis le lancement du programme Diamant, la France a engagé une politique visant à garantir son autonomie stratégique dans le domaine spatial afin de préserver sa liberté d'appréciation et de décision. Contrairement aux États-Unis, qui s'appuient sur des méga-constellations commerciales comme SpaceX avec Starlink, la France a privilégié un modèle dual articulant acteurs publics et industriels stratégiques. Des groupes comme Airbus Defence and Space et Thales Alenia Space ont permis le développement de capacités souveraines en observation, télécommunications et écoute électromagnétique. Cette stratégie ne vise pas la masse mais la maîtrise. Elle s'inscrit aujourd'hui dans une actualisation du conflit qui dépasse les milieux traditionnels pour s'étendre aux champs immatériels ; ce que la doctrine française conceptualise sous le terme de M2MC⁴.

Le M2MC et l'extension du champ conflictuel

Le concept de M2MC (« Multi-Milieux Multi-Champs ») s'inscrit dans le sillage des *Multi Domain Operations*⁵ (MDO), initialement développées par les forces armées américaines puis progressivement intégrées dans les réflexions doctrinales alliées, notamment au sein de l'OTAN. L'approche française en propose une adaptation propre, en mettant davantage l'accent sur l'intégration des champs informationnel et électromagnétique comme dimensions constitutives de la conflictualité contemporaine. Cette évolution est majeure, car elle consacre l'idée que la conflictualité ne se limite plus aux espaces physiques (terre, mer, air), mais s'étend à des espaces immatériels régis par les lois du numérique et de la donnée. Dans cette architecture, les capacités spatiales jouent un rôle central en assurant

⁴ « Le concept multi-milieux multi-champs ». *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 2021.

⁵ U.S. Army. *Multi-Domain Operations 2028*. 2018.

transmission, synchronisation, renseignement et coordination, elles soutiennent l'ensemble des milieux d'engagement et participent à la cohérence de la manœuvre inter-armées, tandis que leur portée globale en prolonge les effets en étendant la profondeur stratégique de l'action militaire au-delà des contraintes géographiques immédiates.

Les capacités spatiales comme leviers stratégiques

Dans cette architecture élargie du conflit, les capacités spatiales structurent la production et la circulation de l'information stratégique. L'observation de la Terre réduit l'incertitude et renforce la crédibilité dissuasive en limitant les effets de surprise, illustré par la guerre en Ukraine. La mise à disposition d'images satellitaires, y compris commerciales, a rendu visibles des mouvements de forces autrefois difficiles à documenter publiquement, contribuant à façonner la perception internationale du conflit. La transparence stratégique tend ainsi à s'imposer comme un facteur structurant des dynamiques contemporaines. Sur le plan opérationnel, cette supériorité informationnelle se traduit par une amélioration de la coordination des forces, de la précision du ciblage et de la continuité des communications, conditions essentielles de la manœuvre multi-milieux.

Vulnérabilités et zone grise

Cependant, la nature même des objets spatiaux les rend vulnérables : orbites prévisibles, dépendance technologique, fragilité des systèmes ; autant de facteurs exploitables. Ainsi, les offensives peuvent prendre des formes variées : brouillage, cyberattaques, éblouissement laser⁶ ou approche rapprochée de satellites. Elles se déploient souvent dans des « zones grises », sous le seuil du conflit armé ouvert,

⁶ Secure World Foundation. *Global Counterspace Capabilities Report*. Édition annuelle.

rendant l'attribution complexe. Cette contrainte stratégique a conduit la France à renforcer ses capacités de surveillance et de protection. Le programme YODA⁷ (« Yeux en Orbite pour un Démonstrateur Agile »), bien qu'encore en phase de développement, illustre cette volonté de sécuriser ses actifs orbitaux. Cette évolution met en lumière une réalité structurante : à mesure que la dépendance aux infrastructures spatiales s'accroît, leur protection devient un impératif stratégique central.

Le rôle structurant du C2 et du CDE

La montée en puissance des capacités spatiales impose l'existence d'une architecture de *Command and Control* capable d'en assurer la coordination, l'emploi opérationnel et la protection. En France, cette responsabilité incombe au Commandement de l'Espace. Toutefois, la création du CDE ne constitue pas une rupture institutionnelle totale ; elle s'inscrit dans un environnement où les opérations spatiales étaient déjà solidement ancrées.

La France dispose en effet d'un écosystème spatial structuré de longue date, au premier rang duquel figure le Centre National d'Études Spatiales. Le CNES a historiquement assuré l'expertise scientifique, l'ingénierie des systèmes et la maîtrise technique des programmes spatiaux nationaux. Cette continuité garantit que le CDE ne part pas d'une page blanche, mais s'appuie sur une culture technique et stratégique déjà consolidée. Ce qui change en 2019 n'est donc pas l'existence d'une capacité spatiale, mais sa conceptualisation comme champ de confrontation à part entière. Le CDE marque le passage d'une logique principalement capacitaire à une logique pleinement opérationnelle et stratégique. Il ne s'agit plus seulement de développer et d'exploiter des systèmes, mais de les intégrer dans une manœuvre globale, dans un environnement

⁷ Ministère des Armées, programme YODA.

contesté. Cette évolution s'accompagne d'une adaptation aux nouvelles formes de conflictualité. L'intégration dans les dynamiques alliées⁸, notamment à travers le Centre d'excellence spatial de l'OTAN, inscrit la France dans une réflexion collective sur la conduite des opérations spatiales. Le développement d'exercices dédiés et de *wargames* spatiaux, à l'image de SpartX⁹ (évolution de sa version précédente AsterX) traduit également une volonté d'anticipation doctrinale. L'espace n'est plus uniquement un domaine technique ; il devient un théâtre d'entraînement stratégique où se testent des scénarios de dégradation, de brouillage ou d'offensive orbitale. Le CDE apparaît ainsi comme l'organe de synthèse entre héritage technologique national et adaptation à une conflictualité multidimensionnelle. Il assure la cohérence entre expertise scientifique, emploi opérationnel et posture stratégique, incarnant la transformation du spatial en fonction militaire à part entière.

Une inflexion stratégique formalisée

Si le Commandement de l'Espace incarne une évolution doctrinale dans la conduite des opérations, sa création s'inscrit surtout dans une inflexion stratégique plus large formalisée en 2019 avec l'adoption de la stratégie spatiale de défense.

L'année 2019 marque en effet une clarification politique explicite en ce qui concerne l'espace ; il n'est plus uniquement considéré comme un domaine de soutien aux opérations terrestres, aériennes ou navales, mais comme un espace stratégique à part entière, susceptible d'être contesté. Cette reconnaissance officielle consacre une transformation de la posture française ; il ne s'agit plus seulement de garantir l'accès à l'espace, mais d'y défendre des intérêts nationaux dans un environnement compétitif et conflictuel. Ce repositionnement stratégique

⁸ « NATO recognises space as an operational domain ». OTAN, 2019.

⁹ « Spartex 2026 : l'exercice spatial militaire français ». Ministère des Armées, 2026.

intervient dans un contexte international marqué par la multiplication des capacités antisatellites, la montée en puissance d'acteurs privés et étatiques, ainsi que par l'érosion progressive des normes stabilisatrices héritées de la guerre froide. La France acte alors que la supériorité informationnelle et la liberté d'action orbitale deviennent des conditions essentielles de son autonomie stratégique.

La création du CDE apparaît dès lors comme l'instrument organisationnel d'une décision politique plus profonde. Elle traduit le passage d'une posture de dépendance relative à une logique de protection active et de surveillance permanente de l'environnement spatial. Ce mouvement s'inscrit dans une compréhension renouvelée du conflit, pensée non plus selon une opposition stricte entre guerre et paix, mais comme un continuum de compétition, de contestation et d'affrontement, conceptualisé par le chef d'état-major des armées Thierry Burkhard¹⁰. Ainsi, le CDE n'est pas seulement la conséquence d'une évolution doctrinale interne aux armées ; il constitue l'expression institutionnelle d'un choix stratégique assumé, celui de reconnaître que l'espace est devenu un lieu d'affirmation de puissance et de confrontation durable. Toutefois, si la France a su anticiper et structurer sa posture spatiale, la question de l'échelle européenne demeure ouverte. Dans un environnement stratégique marqué par la compétition globale, la fragmentation persistante des capacités spatiales européennes limite l'effet de masse critique nécessaire à une véritable autonomie stratégique collective. L'intégration plus poussée des acteurs industriels, y compris des PME innovantes, apparaît comme un levier essentiel pour renforcer la résilience et la crédibilité du dispositif spatial européen.

¹⁰ MOINET, Nicolas. « Compétition-contestation-affrontement ou l'art de "gagner la guerre avant la guerre" ». *Diplomatie*, n°132, mars-avril 2025.

Conclusion

La création du Commandement de l'Espace marque moins l'aboutissement d'une évolution que l'entrée dans une nouvelle phase de la conflictualité stratégique. En reconnaissant l'espace comme un milieu opérationnel contesté, la France a acté que la maîtrise de l'environnement orbital conditionne désormais la continuité de l'action militaire et l'autonomie stratégique. Cette anticipation ne garantit toutefois pas la suffisance du modèle ; la densification de l'environnement spatial, la prolifération des capacités antisatellites et l'émergence d'acteurs privés aux effets stratégiques majeurs transforment l'espace en un milieu durablement compétitif et disputé. Le défi n'est plus seulement de protéger des actifs orbitaux, mais de préserver une liberté d'action dans un environnement saturé et technologiquement accéléré. Le CDE constitue une réponse structurante, sans pouvoir être une réponse isolée. La résilience stratégique dépendra de la capacité à renforcer la cohérence européenne, à intégrer les écosystèmes industriels et à anticiper des formes de confrontation encore émergentes.

Dès lors, l'autonomie stratégique peut-elle encore être pensée à l'échelle strictement nationale dans un environnement orbital marqué par la compétition globale et les effets de masse ?



publication@jeunes-ihedn.org